

HISTOIRE ARCHEOLOGIE SPADOISES

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX - VILLA ROYALE MARIE-HENRIETTE

asbl
Avenue Reine Astrid, 77b
4900 Spa

L'asbl *Histoire et Archéologie spadoises* assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

Les Musées de la Ville d'eaux sont accessibles de 14 à 18 h, tous les jours de début mars à la mi-novembre.

Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 3 € pour les personnes individuelles, 2 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'asbl, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

La revue *Histoire et Archéologie spadoises* est un trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.

La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: BE24 3480 1090 9938 -BIC: BBRUBEBB). Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

! A vos agendas 2012 !

- Assemblée générale, le vendredi 16 mars à 20 h.
- Vernissage de l'exposition *Les modes et Spa*, le samedi 31 mars à 17 h.

Illustration de couverture

Affiche de Henry Fournier pour le concours de Miss Univers de 1932 (coll. Musée de la Ville d'eaux).

Mars 2012
38^{ème} année

Éditeur responsable: Mme Juliette COLLARD
57 Boulevard Renier
4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56
Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.
Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.
Avec le soutien de la Communauté Française.



*Jeton du Casino de Spa
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

BULLETIN N°149 Sommaire

<i>Assemblée générale statutaire 2012</i>	2
<i>Médailles de la Ville de Spa</i> par Henri Pottier	3
<i>L'IPEA de La Reid au service du Musée spadois du Cheval de Spa</i> par M-N. Sacré, C. Piret et A. Jean	4
<i>Les jeux de Spa au XIX^e siècle</i> <i>1. De l'Empire français au début du règne de Léopold II</i> par Alex Doms	6
<i>Pauvre et malade : Multatuli à Spa</i> par Philip Vermoortel	22
<i>Une collection spadoise insolite : les fers à hostie</i> par Monique Poncelet	31
<i>L'achat de l'Elixir de Spa par la firme de Beukelaer</i> par E. de Beukelaer	38
<i>Animation Marmaille & Co</i>	42
<i>Le « Dictionnaire des spots ou proverbes wallons » par Joseph Dejardin (1819-1895)</i> <i>Un don au Musée de la Ville d'eaux</i> par Jean Toussaint	43
<i>Rapport de l'A. G. 2011</i>	48

CONVOCAATION

Assemblée générale statutaire 2012

Notre association *Histoire et Archéologie spadoises* vous invite à participer à son assemblée générale statutaire qui se déroulera en son siège social au Musée de la Ville d'eaux, Villa Royale, 77b avenue Reine Astrid à Spa

**Le vendredi 16 mars 2012
à 20 heures**

Ordre du jour

1.	Mot d'accueil du Président
2.	Rapport des activités 2011
3.	Rapport financier de l'a.s.b.l. et des musées de la Ville
4.	Rapport des vérificateurs aux comptes de 2011 – approbation des comptes
5.	Nomination des vérificateurs pour les comptes 2012
6.	Présentation des prévisions budgétaires 2012
7.	Election au Conseil d'Administration
8.	Programme des activités 2012
9.	Divers : avis et suggestions des membres
10.	Verre de l'amitié

Les candidatures au poste d'administrateur doivent être envoyées par écrit à l'attention du président au siège social de notre a.s.b.l. à l'adresse suivante : Musée de la Ville d'eaux, 77b avenue Reine Astrid à Spa pour le mercredi 14 mars 2012 au plus tard.

Comme chaque année, les membres de notre association sont attendus nombreux à cette assemblée générale où ils pourront rencontrer les membres du Conseil d'Administration.

Dans l'attente de vous rencontrer très bientôt.

Le Président,
Jean Toussaint

Le Secrétaire,
Marc Joseph

Médailles de la Ville de Spa

En collaboration avec le Musée de la Ville d'Eaux, nous avons répertorié actuellement 250 médailles émises par la ville de Spa depuis 1830 jusqu'à nos jours. Elles commémorent des événements de la vie spadoise, des résultats de compétitions sportives (hippisme, golf, athlétisme, natation, cyclisme, sport automobile, aviation, football, marche...) ainsi que des concours dans les domaines des activités maraîchères, de l'horticulture, agriculture, arboriculture et élevage. Notre objectif est de constituer un catalogue, répertoire descriptif des médailles reflétant l'évolution socio-économique de la ville de Spa au cours de la période mentionnée.



Coll. Musée de la Ville d'eaux

Nous sommes persuadés que des médailles ayant échappé à nos investigations dorment encore au fond de tiroirs spadois, en compagnie de souvenirs conservés de parents, grands-parents ou ancêtres ! Nous serions très heureux de pouvoir intégrer leur description et/ou leurs photos à notre répertoire. Leur publication serait également un moyen de conférer une nouvelle jeunesse et une pérennité à vos souvenirs familiaux.

Merci d'avance pour votre contribution.

Henri Pottier

Pour me contacter : tél. : 02 354 08 17
email : henri.pottier@skynet.be



Avant - après

L'IPEA de La Reid au service du Musée spadois du Cheval

ou

*Quand les « Métiers de Cheval » mettent leurs apprentissages
en pratique pour rénover du matériel équestre.*

L'histoire commence il y a quelques mois lorsqu'une des responsables du Musée spadois du Cheval, Annick Jean, lit dans un journal local que les élèves de l'IPEA de La Reid suivent une formation en bourrellerie. Il lui vient alors l'idée de contacter l'école afin de demander de l'aide pour l'entretien de ses objets en cuir, selles et autres harnais. Et c'est tout simplement ce qui s'est passé, durant deux mercredis après-midi, les élèves de 7^{ème} Section Equitation se sont rendus au musée et y ont fait le nécessaire, c'est-à-dire :

- Nettoyer les cuirs avec du savon doux et de l'eau
- Mettre une couche d'huile de pied de bœuf
- Et enfin, mettre de l'huile protectrice

Une idée qui a fait des heureux, tout d'abord les élèves, contents de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris à l'école, et ce, contre rétribution. Cet argent est vraiment le bienvenu puisque ces jeunes auront l'occasion, dans le courant de cette année scolaire de participer à deux stages de haut niveau en France, l'un d'équitation à la fameuse Ecole de Saumur, l'autre d'élevage au Haras national de Lamballe. Le professeur, ensuite, qui a ainsi pu montrer l'intérêt de ses cours et formations, et enfin, le Musée spadois du Cheval, qui peut présenter son matériel avec un sérieux coup de jeune.

Un bel exemple qui prouve que la collaboration entre l'enseignement et le monde du travail n'est pas un vain mot dans notre région.

Marie-Noëlle Sacré et Christophe Piret, professeurs.
Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid

*
**

En effet, quelle belle collaboration et quel partage de savoir-faire !

A l'issue du travail, Monsieur Piret m'a demandé de faire une petite visite guidée à ses élèves. Ce que j'ai fait avec grand plaisir....plaisir d'apporter quelques explications sur l'histoire hippique spadoise, mais également, plaisir d'apprendre encore et encore, sur le monde équestre si complexe.

Monsieur Piret, qui est aussi maréchal-ferrant nous a donné de nombreuses informations et je l'en remercie chaleureusement.

Ce fut instructif, amusant et j'ai adoré collaborer avec ces jeunes cavaliers motivés et déjà très professionnels.

Pour le Musée spadois du Cheval
Annick Jean

Les jeux de Spa au XIX^e siècle

1. De l'Empire français au début du règne de Léopold II

Quand on parle des “jeux de Spa”, on s’en réfère généralement aux contestations du monopole accordé par les princes-évêques de Liège, à la fin du XVIII^e siècle, au Waux-Hall et à la Redoute. Est beaucoup moins connue la situation des jeux à Spa au siècle suivant.

Pendant trente ans, Léopold II étant roi, l’opposition aux jeux de hasard s’est poursuivie non plus pour une question de droit, mais au nom de la moralité publique. Deux personnalités se sont successivement engagées dans le conflit: l’une, Charles Rogier, était favorable en 1870, au maintien des jeux dans les villes d’eaux; l’autre, Charles Woeste se montrera en 1900 un adversaire farouche de leur conservation. Dans l’ombre, le Roi Léopold II interviendra en faveur des intérêts des villes de Spa et d’Ostende.



Charles Rogier

La matière mérite une étude complète. Nous ne l’entreprendons pas, nous contentant d’en évoquer les deux moments les plus importants: la préparation et le vote des lois de 1871 et de 1902.

“Lorsqu’en 1789 le nivellement passa sur tout, on voulut goûter de la liberté du jeu, mais on s’aperçut bien vite que cette liberté serait devenue un gouffre. La loi du 19 juillet 1791 les prohiba. En 1806, une exception fut faite en faveur des villes d’eaux minérales : le décret permit certaines maisons de jeux, en nombre restreint, mais autorisées et surveillées”¹. Il fallut attendre 1801, puis l’Empire, pour qu’après de pénibles tractations, les jeux reprennent à Spa. “Mais plus rien n’est désormais comparable à la situation de l’Ancien Régime, dit Paul Bertholet. C’est une tout autre histoire que nous espérons retracer un jour...”².

“Sous le Gouvernement hollandais, Spa parvint à peine à respirer un peu. Les jeux étaient loin d’être productifs. Le Gouvernement avait beau abandonner toute une part à la Commune, c’était une ressource insuffisante. Aussi durant cette période de ruine (en 1831, huit incendies partiels consumèrent plus de 100 maisons), une foule de Spadois fut obligée de s’expatrier. Vers 1840, une légère amélioration survint; mais comme l’argent manquait toujours, ce ne fut qu’une nouvelle période d’emprunts.

On vécut au jour le jour jusqu’en 1849. L’invasion du choléra refoula une telle quantité d’étrangers à Spa que les logements devinrent cette année hors prix. Mais la salubrité du vallon avait été vantée et donna naissance à la vogue”³.

En 1848, l’insurrection du 2 février avait éclaté à Paris; Louis-Philippe, roi des Français, s’était enfui en Angleterre. La II^e République avait été proclamée. L’élan révolutionnaire s’était répandu dans toute l’Europe. “Par mesure de progrès tous les gouvernements allemands fermèrent les maisons de jeux. La ville de Spa était menacée de la même catastrophe; en effet, à cette époque, nous ne possédions qu’un budget de 60.000 francs qui se soldait par une recette ordinaire de 40.000 francs et une recette extraordinaire de 20.000 francs; cette dernière ressource nous était accordée sur les bénéfices prélevés par le Gouvernement dans les jeux de Spa”⁴.

¹ C. LE PAIGE, *Spa en face de la suppression de ses jeux*, Liège, Desoer, 1865, p. 10.

² Paul BERTHOLET, *Les jeux de hasard à Spa au XVIII^e siècle*, in *Bulletin de la Société verviétoise d’Archéologie et d’Histoire*, vol. LXVI, 1988, p. 239. - Nous remercions M. BERTHOLET qui nous a prêté des brochures relatives à cette affaire.

³ C. LE PAIGE, *o.c.*, p. 29-30

⁴ C. LE PAIGE, *o.c.*

Deux personnalités vont se dévouer en faveur de la ville d'eaux: le conseiller communal Joseph Servais⁵ et le ministre Charles Rogier⁶

Pendant la saison de 1848, Rogier séjourna à Spa et fut mis au courant par Servais des besoins de la ville en tant que station balnéaire et thermale. Il reconnut à toute évidence que le monument du Pouhon, à cette époque, menaçait ruine, ainsi que l'établissement des bains édifié en 1840, place Royale, à l'angle de la rue du Fourneau. Rogier engagea l'Administration communale à demander au Gouvernement les ressources nécessaires pour créer des établissements dignes de la ville de Spa. Encouragée par ses paroles, l'Administration communale demanda et obtint en 1849 un tantième de 5 % dans les bénéfices des jeux, envers et contre le contrat existant, ce qui, au lieu de 20.000 francs procura à la ville une ressource de 40.000 francs annuellement.

“C'est à partir de 1849 que Spa commença à vivre, mais il lui faudra encore une décennie pour se mettre en voie de progrès; depuis 1859 le développement réel existe, le bien-être commence à venir. Aujourd'hui, l'impulsion est donnée, la prospérité est à la surface ; il faut qu'elle ait le temps pour pénétrer au fond”⁷.

A cette époque, Spa était la seule ville de Belgique autorisée à exploiter les jeux publics. En 1858, devenu ministre de l'Intérieur, Rogier obtint du Gouvernement, grâce aux démarches de M. Servais, alors échevin de Spa, une prolongation de la concession des jeux et une ristourne, chaque année, de 20 % des bénéfices nets sur le produit des jeux. De plus, 5 % étaient prélevés pour les établissements de bienfaisance de Spa et la ville devenait propriétaire du Waux Hall. C'est donc aux sentiments bienveillants de Charles Rogier pour Spa, à la fermeté qu'il a montrée dans cette affaire des jeux et à sa justice éclairée, que notre ville dut alors de reprendre son rang comme station d'eaux et recouvra sa réputation comme centre d'amusements et de plaisir.⁸

⁵ Joseph Servais (Liège 1803-Spa 1872) : Conseiller provincial de 1848 à 1872, conseiller communal de Spa (1848-1853), échevin de 1849 à 1852. Réélu conseiller communal en 1855, échevin en 1858. Bourgmestre de Spa de 1862 à 1869. Importante biographie par G.- E. Jacob, in *Rues et promenades de Spa*, p. 373 à 382.

⁶ Charles Rogier (Saint-Quentin 1800- Bruxelles 1885) avait été à Liège, pendant les journées d'août 1830, un des champions de l'indépendance nationale. Fondateur de la Réunion centrale et de cette Commission administrative qui allait prendre le nom de Gouvernement provisoire, Rogier représenta le district de Liège au Congrès National. Nommé gouverneur de la province d'Anvers le 4 juin 1831, il servit en août dans les rangs de l'armée belge pendant la Campagne des Dix jours. Il siégea ensuite au Parlement en qualité de député de Turnhout, devint ministre de l'Intérieur d'octobre 1832 à août 1834; puis reprit provisoirement les fonctions de gouverneur d'Anvers. Charles Rogier continua à jouer un rôle très actif dans la vie politique jusqu'en 1868. Il participa encore à trois ministères (de 1840 à 1841 comme ministre des Travaux publics, de 1847 à 1852 chef de Cabinet et ministre de l'Intérieur et de 1857 à 1867, chef de Cabinet et ministre des Affaires étrangères). Puis il se retira de la vie politique.- Notice in Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1952, t. IV, p. 118.

⁷ C. LE PAIGE, *o.c.*

⁸ Georges-Emile JACOB, *Rues et promenades de Spa - Pages d'histoire locale*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1983, p. 364-366. Pendant la séance du Conseil communal du 22 novembre 1878 fut examinée une proposition de M. Fassart, conseiller.

TABLEAU

*De ce que la ville a perçu en
1849 par suite de l'existence
des jeux à Spa.*

1° Subside du Gouvernement,	20,000.	
2° Frais de police,	4,800.	
3° 5 % sur le produit des jeux au profit de l'Hospice et du bureau de Bienfaisance,	29,525	47.
4° Frais de Courses et de Fêtes,	4,300.	
5° Les trois quarts du produit de l'Octroi comme conséquence du nombre d'Etrangers que les jeux attirant ; (Pour Memoire).	21,000.	
TOTAL POUR 1849, frs.	79,625	47.

Spa, le 3 Mai 1850.

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION DES JEUX,
Alfred ROUMA.

Coll. du Musée de la Ville d'eaux

*
**

Au cours du XIX^e siècle, des penseurs ont constaté divers fléaux tels l'alcoolisme, la prostitution, les jeux de hasard et ont cherché à donner réponse à la question "Quelles lois pourrait-on prendre afin de moraliser la Société". L'assuétude aux jeux ayant été dénoncée au nom de l'éthique, la solution proposée par leurs adversaires sera tout simplement l'interdiction de ceux-ci.



*Extrait de « Spa » par Ghémar et Gerlier – 1860
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

Il importait d'en diffuser l'idée. La propagande se fera par la chanson et par l'écrit. En atteste "Une équipée de jeunesse", une pièce de 210 vers dans laquelle Adolphe Mathieu, docteur en droit, professeur

de l'Université de Liège⁹, se montre, en 1863, adversaire des jeux (Nous n'en reprendrons que l'essentiel !). L'auteur la fit imprimer et la dédia *A M. Charles Rogier, Ancien ministre de l'intérieur*.¹⁰

C'était à Spa... Un jeune homme y a rencontré "Une jeune beauté, coquette, délurée, Galante en ses propos et femme de bel air". Tous deux se sont promenés dans la nature; ils ont ensuite regagné la ville:

"Il fallait pour atteindre au terme de la route
Passer devant cet antre appelé *La Redoute*¹¹
Où l'appel des croupiers au loin retentissant
A d'ignobles profits conviait le passant".

Ils entrent et "Prennent place sur un divan soyeux", observent les joueurs, les enjeux...Quand brusquement,

"Vers la table, d'un saut, elle [la belle personne] s'est élancée
Elle a pris rang autour du hideux tapis vert
Où le chef du tripot pile à pile amoncelle
L'or qui de tous les points entre ses mains ruisselle".

Sans plus s'occuper désormais de son compagnon, la jouvencelle ne vit plus que:

"Pour se vautrer, Objet de honte et de mépris,
Dans l'immoralité d'un scandale à tout prix".

Quant à lui,

"Et bientôt, m'arrachant à ce bouge maudit,
Je repris mon chemin par les mêmes allées,
Qu'ensemble le matin nos pieds avaient foulées"

En marchant, il s'en prend d'abord aux organisateurs des jeux:

⁹ Né à Mons le 3 messidor an XII (22 juin 1804), décédé à Ixelles le 13 juin 1876. Il a aussi été conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles. (Armand WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise*, 3^e volume, Verviers 1905, p. 36)

¹⁰ *Spa - A M. Charles Rogier, Ancien ministre de l'Intérieur*, Bruxelles, Imprimerie de L. Truys, rue Keyenveld, 91, Brochure de 20 pages

¹¹ De l'italien *ridotto*, brelan. La Redoute fut inaugurée le 20 juin 1763. Elle a été construite d'après les plans de l'architecte Digneffe, de Liège, et a coûté 400.000 florins. (Selon l'auteur de la pièce en vers).

“Qu’un intrigant, un fourbe, un adroit saltimbanque
 S’engraisse des sueurs, des larmes et du sang,
 Des badauds attirés sur ce terrain glissant:
 Qu’il s’élève un palais pour y cuver sa honte ...
 La chose se comprend peut-être en fin de compte”

Mais il en veut surtout à l’Etat:

“Mais l’Etat spéculant sur le vice ! L’Etat
 Renchérissant encor sur ce lâche attentat !
 Aux croupiers effrontés donnant un coup d’épaule !
 Créant en leur faveur un affreux monopole !
 L’Etat tenant boutique ! Et réclamant sa part
 De ces jeux où le vol corrige le hasard !
 Qui jamais l’eût pensé dans ma noble Belgique ! ”¹²

Le peuple a stigmatisé cet arrangement de l’Etat avec les organisateurs de jeux:

“Aussi, combien de fois de son blâme énergique,
 D’un stigmate infamant autant que mérité
 Le peuple a-t-il flétri cet odieux traité ! ”

Ces jeux portent, en effet, la responsabilité de suicides:

“Point de jour et point d’heure, alors que vient l’automne
 Quelque tragique fin de pontes¹³ aux abois
 N’ensanglante la page où la presse enregistre
 De ces drames honteux le dénouement sinistre ... ”¹⁴

¹² Les bénéfices de la banque de Spa s’élèvent, chaque année, à plus d’un million de francs. Le Gouvernement en prend la moitié. Le reste se partage entre la commune de Spa et ses établissements de bienfaisance, Ostende, Blankenberghe, Chaudfontaine et les actionnaires de la Redoute. (Note de l’auteur)

¹³ Joueurs - Au baccara, à la roulette, etc..., chacun des joueurs qui jouent contre le banquier. (Dictionnaire ROBERT)

¹⁴ La saison des jeux commence à Spa le 15 mai et finit le 15 octobre; mais c’est presque toujours en septembre (pendant les vacances, à époque où tout le monde semble s’éprendre de villégiature) qu’on y déplore le plus de catastrophes. (Note de l’auteur).

Envoi à Charles Rogier¹⁵

“Toi qui nous consacras les meilleurs de tes jours,
 Et récemment encore, de cette voix qui vibre
 Au fond des cœurs émus, nous dis: “L’Escaut est libre!”¹⁶
 Souviens-toi qu’à ce faite où nos vœux t’ont porté,
 Après trente ans d’honneur, trente ans d’intégrité,
 Trente ans d’un dévouement qui désarme l’envie,
 Il ne faut qu’une tache à déparer ta vie”.

Malgré quoi, Rogier ne modifiera pas son point de vue quant aux jeux

Au Parlement, M. Simonis, sénateur catholique de Verviers, félicite le Gouvernement d’avoir proposé la suppression des jeux officiels et dit: “Je ne veux pas me faire le défenseur attitré de ce qui se passe à Spa et je suis le premier à reconnaître que la situation peut donner lieu à des critiques aussi sérieuses que légitimes. Cette situation est mauvaise, regrettable, non pas tant sous le rapport du jeu que sous celui de la moralité. J’avoue que dans les salles du Casino, destinées spécialement aux jeux, l’on ne pourrait conduire des dames comme il faut”.¹⁷

*

L’avocat C. Le Paige, plusieurs fois cité, va répondre aux inculpations des opposants et prendre la défense des intérêts des Spadois dans son livret *Spa en face de la suppression de ses jeux*.¹⁸

Il donne d’abord sa position:

“Notre intention n’est pas de traiter ici la question du jeu en moraliste ou en légiste, mais uniquement de développer quelques points propres à faire apprécier le vœu de la suppression des jeux à Spa, et les conséquences qui en découleraient, si cette mesure n’était prise avec la précaution que l’intérêt de cette localité commande. (p. 5)”.

¹⁵ C’est sous le ministère de M. Rogier en 1860 ou 1861, que l’octroi accordé à la banque de Spa a été renouvelé pour ... 20 ans ! Une clause résolutoire porte, à ce qu’on dit, que le Gouvernement se réserve le droit d’annuler ce honteux traité *en tout état de choses*. A L’ŒUVRE DONC ! (Note de l’auteur)

¹⁶ Le traité de rachat du péage de l’Escaut a été conclu entre la Belgique et les Pays-Bas à La Haye, le 12 mai 1863 moyennant la somme de 17.141.640 florins. Le baron du Jardin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, Charles Rogier étant ministre des Affaires Etrangères. Le 16 juillet, un nouveau traité marquait la participation du monde maritime au rachat. Des festivités et la frappe d’une médaille avaient marqué l’heureuse conclusion d’un état de fait datant du XVII^e siècle. *Catalogue de l’exposition Léopold Ier et son temps*, p. 273-275.

¹⁷ *La question des Jeux - Discours prononcés par le citoyen MALEMPRÉ à la Chambre cdes Représentants*, Imprimerie de La Gazette de Spa et de l’Arrondissement de Verviers, Spa, 128, Rue de Barisart, Spa, p. 15-16.

¹⁸ Liège, Desoer, 1865.



Page de titre de « Spa » par Ghémar et Gerlier – 1860 (Coll. Du Musée de la Ville d'eaux)

Il reprend les dénonciations de l'adversaire et y répond:

“Le jeu est immoral, dit-on; il engloutit les fortunes, il conduit au suicide. - La participation du Gouvernement au produit des jeux est une immoralité (p. 6)”

“C'est une erreur de qualifier d'immorale la perception que fait le Gouvernement d'une part dans les bénéfiques et d'en faire abandonner une autre part à la Commune. (p. 38).”

“Le jeu ne devient immoral que quand il est pratiqué sous l'influence de la passion, quand il est déréglé, irréfléchi. Mais aussi alors le lieu n'y fait rien, que ce soit dans une maison de banque autorisée, dans une bourse, dans une société privée, dans un cabaret, - c'est un vice, c'est une immoralité. (p. 10) - L'Humanité est ainsi faite, un décret du législateur ne supprime pas une passion. Contre celle du jeu, il faut employer les armes avec lesquelles on attaque toutes les passions, savoir l'éducation et la moralisation, aussi bien *dans le haut* que dans le bas de l'échelle sociale. (p. 11)” - Jetons un regard sur Aix-la-Chapelle ... Le roi de Prusse, en supprimant les jeux à Aix, a-t-il fait faire un pas à la moralité de ses sujets? A-t-il préservé, par-ci, par-là, seulement la fortune d'un joueur de profession ? (p. 35).”

“Depuis quinze ans, il n'y a pas eu un seul - qu'on l'entende bien, *pas un seul suicide* - qui ait eu pour cause la fortune engloutie dans les coffres de *La Redoute* [de Spa].(p. 13).”

“Le jeu engloutit les fortunes, dit-on. Les opérations de bourse, les entreprises commerciales ou industrielles hasardeuses, les opérations de crédit par l'entremise des Sociétés anonymes compromettent aussi les fortunes. Ces institutions, bonnes en elles-mêmes, donnent lieu à des abus, conduisent à des résultats peu moraux. Faut-il les supprimer? (p 16).”

“A Spa, aucun des abus ordinaires du jeu ne s'est produit; il n'y a eu aucun suicide à mettre réellement sur son compte; il n'y a eu aucune fortune réellement compromise. (p. 38).”

Il importe d'envisager la question des jeux de Spa sous le rapport de l'intérêt local et général:

“Spa n'est plus aujourd'hui, et cela grâce à ses jeux et aux concessions que le Gouvernement a exigées au profit de la commune, Spa n'est plus l'humble village, le misérable bourg que l'on peut abandonner à la culture de son sol aride. Depuis une dizaine d'années surtout, c'est devenu une charmante petite ville qui mérite d'autant plus l'attention du pays qu'elle est la seule ville d'eaux minérales du royaume et qu'à ce titre elle a sa très grande part dans le mouvement général que la belle saison amène en Belgique. (p. 20). Spa est un lieu d'agrément dans certaine période de l'année, mais ce n'est et ne sera jamais un lieu de

production. Il faut cependant qu'à Spa on vive comme dans le reste de la Belgique. Et comme on ne peut le faire à l'aide des produits du sol ou de l'industrie, on doit le faire à l'aide de l'agrément que l'on y procure aux hôtes aimables qui viennent y chercher la santé ou des distractions qu'on ne trouve dans aucune autre ville du royaume.



*A gauche de cette photographie, l'ancienne façade de la Redoute avant les transformations de 1904
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

Mais pour procurer de l'agrément, il faut de l'argent, beaucoup d'argent même, par la raison fort simple que l'agrément ne rend aucun équivalent de la dépense. Or comment soutirer, pour les plaisirs qu'on est obligé d'offrir, au moins 150.000 francs à cinq mille bourgeois que le ciel gratifie, dans ses quelques jours de bonne humeur, de paysages riants, de sites sauvages, d'un verre d'eau minérale et après cela ...plus rien. (p. 21).”

Qu'arrivera-t-il si le Gouvernement interdit les jeux de hasard à Spa ? C'est la ruine présagée par un fait précis !

“On vient de voir à Spa des exemples de l’énorme dépréciation immobilière. Chez un des notaires de Spa, on était en marché pour la vente d’un bloc d’immeubles. La demande était de 50.000 francs, l’offre de 48.000. Le surlendemain de la séance de la Chambre des représentants, l’amateur a purement retiré son offre, en ajoutant qu’il ne prendrait plus même à 30.000 francs.

Le même notaire a exposé en vente une maison rue Amonville; il ne s’est présenté aucun amateur, ce qui ne s’est plus vu depuis dix ans dans semblable condition. Dernièrement on a exposé en vente l’*Hôtel de Suède*¹⁹; il y a trois mois, les propriétaires avaient écarté une offre indirecte de 60.000 francs. L’adjudication provisoire a été de 25.500 francs. Une autre maison bourgeoise n’a pas trouvé amateur quoiqu’elle soit louée 1.000 francs. Aussi toutes les ventes sont suspendues. Si les perspectives d’une suppression éventuelle produit cet effet, quel sera celui de la suppression réalisée ! (p. 24 note 1).”

“Les habitants de Spa, confiants dans le maintien des jeux, ont contracté des engagements pour plusieurs millions; il est équitable que le Gouvernement et la Législature leur donnent le temps de se créer des ressources pour restreindre, au moins considérablement, le chiffre de ces obligations. (p. 38)”.

“La Commune doit satisfaire aujourd’hui à des engagements s’élevant au moins à un million et demi; elle a contracté ces engagements sous la loi des conventions. Sur la foi de la teneur de la concession jusqu’en 1880, ne devant prévoir qu’un acte de la Législature pourrait ne pas être équitable et n’ayant pas à redouter, avant quelques années, une convention diplomatique concernant l’Allemagne, la Commune s’est engagée. Elle a contracté un emprunt de 325.000 francs qu’elle a été obligée de garantir par le produit de ses ressources communales ordinaires. Un million environ de travaux sont en cours. Nous ne parlons pas des projets, car pour ceux-ci, il n’y a pas de droits acquis. Il y a en outre une dette communale régulièrement constituée de 5434 francs de rente et un déficit sur les exercices précédents de 25.000 francs environ. Comment remplira-t-elle ses obligations ? Il est juste que ces conventions ne soient pas rompues en temps inopportun. Une ville d’eaux, surtout lorsqu’elle est petite, a besoin de ressources exceptionnelles qu’elle est dans l’impuissance de se procurer par ses ressources normales. L’usage s’étant établi de créer ces ressources à l’aide du jeu, avant de les supprimer au détriment de ces villes, il est convenable qu’on y substitue quelques autres ressources (p. 38 et 31)”.

*

* *

¹⁹ Place Pierre le Grand. Devenu par la suite le bar *Le Sanglier*. Incendié en 2004. Actuellement (2011) occupé par un magasin de jouets.

En juin 1871, la Chambre était saisie d'un projet de loi visant à la suppression des jeux de Spa. C'était une mesure de moralité publique. Le Roi était inquiet: on sait combien il affectionnait Spa. Il rappela au ministre de l'Intérieur [Kervyn de Lettenhove] qu'il y avait dans le projet de loi une clause qui lui paraissait essentielle et qui permettait au Gouvernement de maintenir les jeux de Spa si l'Allemagne ne donnait pas suite à son intention de supprimer les jeux dans les villes d'eaux allemandes. "Ce n'est que grâce à l'insertion de cette clause que le Roi a pu signer le projet de loi" souligne-t-il. Et d'ajouter:" Sans cette clause Spa sera ruiné, et le Roi ne se décidera jamais à sanctionner la ruine d'une aussi charmante localité"²⁰. Le ministre, cependant, rassure le Roi: une volte-face allemande remettrait effectivement tout en cause²¹.

Le roi Léopold II avait reçu une délégation de Spadois menée par le banquier Hayemal²², dont il était, depuis plusieurs années, l'hôte à Spa. Elle a fait part au souverain des appréhensions quant au vote par les Chambres de la suppression des jeux dans la ville d'eaux.



Léopold II vers 1866

Léopold II a dicté à son secrétaire une lettre reproduite dans un ancien bulletin d'H.A.S.²³ et que nous reprenons ci-dessous. Il y est fait mention des interventions du souverain en faveur de Spa et des regrets de celui-ci quant au manque de résultats.

²⁰Note : Le Roi au comte de Borchgrave, lui demandant d'écrire à Kervyn de Lettenhove, 28 juin 1871, et minute de la lettre de Borchgrave à Kervyn; A.P.R., Léopold II.

²¹ Kervyn de Lettenhove à Borchgrave, s. d., *ibid.* Sur la loi relative aux jeux de Spa, cf. *Le Baron Kervyn de Lettenhove (1817-1891) Notes et souvenirs réunis par un de ses enfants*, t. I, Bruges, 1900, p. 401-402. .

²² Henri-François Hayemal (1811-1896), fils du bourgmestre de Spa, Thomas-François Hayemal. C'est lui qui fit construire en 1855, près de l'Hôtel Britannique, l'hôtel de maître qu'il mit pendant plusieurs années à la disposition de Léopold II et de Marie-Henriette. Ce bâtiment, qui devint par la suite l'école du Sacré-Cœur - Roi Baudouin, a été, récemment, entièrement rénové comme immeuble à appartements.

²³ V. CAPRON, *Nos lecteurs nous écrivent: une lettre inédite de Léopold II*, in *Histoire et Archéologie Spadoises*, 17^e année, n° 47, septembre 1991, p 158 avec photocopie d'une partie de la lettre en p. 139.

“19 octobre 1871, Ardenne

Cher Général,

Veillez écrire vous-même ou faire écrire par Prisse²⁴ un mot à M. Hayemal à Spa. On lui dirait: que depuis la visite de cet été des délégués de Spa à Bruxelles le roi n’a cessé de faire des efforts en faveur de cette intéressante localité. Malheureusement Sa Majesté n’a rien pu obtenir du Cabinet au delà de la loi votée.

Cette loi n’a pas encore été sanctionnée par Sa Majesté toujours dans l’espoir que l’on parviendrait peut-être à obtenir quelque chose de plus.

Aujourd’hui qu’il n’est que trop certain que le Cabinet ne fera rien au delà de la loi, il faudra bien que cette loi reçoive la sanction royale, autrement la résistance de S.M. finirait par nuire à Spa au lieu de lui être utile.

Vous ajouterez que Vous lui donnez ces détails pour le mettre au courant de la situation et Vous l’autoriserez à faire dans ses conversations usage de ce que Vous lui écrivez tout en le priant de regarder comme confidentiel le texte même de Votre lettre.

Je fais nommer Prisse commandant du Palais et signe la promotion.

t à V [Tout à Vous]- L[éopold]”

(note de Goffinet²⁵: Ecrit le 19 à Spa)

La loi sera finalement votée et sanctionnée: ce sera la loi du 21 octobre 1871. Précisons immédiatement que si “les jeux de Spa” qui jouissaient d’une concession officielle, seront ainsi supprimés, des jeux subsisteront néanmoins gaillardement à Spa, grâce au système des Cercles privés surtout fréquentés par des Allemands²⁶. En 1872, l’Etat belge accordera à la ville de Spa une indemnité assez considérable...

A. Doms

²⁴ Il s’agit vraisemblablement du fils d’Albert-Florent, baron Prisse (1788-1856), lieutenant-général, commandant du Palais royal, précepteur des enfants royaux en 1849 après le décès de la Reine, et ministre d’Etat. *Catalogue de l’exposition Léopold I^{er} et son règne*, Bruxelles, 1965, p. 87 et 293.

²⁵ Le baron Goffinet était secrétaire des commandements du Roi. (comte L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II*, p. 377)

²⁶ Jean STENGERS, *L’action du Roi en Belgique depuis 1831 - Pouvoir et influence, Essai de typologie des modes d’action du Roi*, Document Duculot, Gembloux, 1992, p. 113-114.

VILLA ROYALE
Musées de la Ville d'eaux

Les modes et Spa



du **1 avr.** au **11 nov.** | 2012
 tous les **Jours**
 de 14 à 18h.



Av. Reine Astrid, 77b **SPA** www.spavillaroyale.be +32(0)87 77 44 86 info@spavillaroyale.be

Exposition temporaire 2012

Les modes et Spa :

L'art, l'habillement, la littérature, les sports et les sciences

Lieu de villégiature cosmopolite, Spa a, par le passé, drainé une *jet-set* friande de nouveautés et d'innovations. Ces dernières ont rehaussé les saisons spadoises dans la seconde moitié des 18^e et 19^e siècles. C'est ainsi que Spa possède l'un des premiers jeux de paume, que les premières courses de chevaux sur le continent y sont organisées, que les médecins proposent aux curistes des bains électriques et des soins par eaux radioactives, ou encore que les jolités suivent le goût des clients. Des attractions itinérantes s'installent également pendant la saison d'été : skating-rink, courses de taureaux ou de chameaux. La mode vestimentaire n'est pas en reste et les nombreuses gravures éditées sur la ville d'eaux attestent que dames et messieurs rivalisaient d'élégance. Dans le domaine scientifique aussi, Spa est longtemps restée *in* !

Une fois de plus, le prestigieux passé de Spa va vous étonner !

Musée de la Ville d'eaux

Avenue Reine Astrid, 77b - 4900 Spa

Du 01 avril au 11 novembre 2012

Tous les jours

De 14h00 à 18h00

☎ : 087 / 77.44.86

E-mail : info@spavillaroyale.be

Internet : www.spavillaroyale.be

*Pauvre et malade : Multatuli à Spa*²⁷

Multatuli²⁸ est le pseudonyme du prosateur néerlandais le plus important du 19^{ème} siècle. Son vrai nom est Edouard Douwes Dekker. Il est né à Amsterdam le 2 mars 1820 et meurt à Ingelheim am Rhein en Allemagne le 19 février 1887.



Edouard Douwes Dekker

Parce que les parents d'Edouard l'avaient destiné, tout comme son frère aîné, à devenir pasteur, ils l'envoyèrent dans une école latine²⁹, mais ce fut sans succès. Il était probablement plus intéressé par des sujets autres que ceux traités par les professeurs, il était peut-être trop remuant ou tout bonnement beaucoup trop malin. C'est pourquoi, son père le retira de l'école latine à ses 15 ans et le mit au travail comme coursier dans l'entreprise textile Van de Velde d'Amsterdam. Ce fut, pour Edouard, une expérience très frustrante et très humiliante, qu'il n'oublierait jamais.

A l'âge de 18 ans, Edouard fut emmené par son père, capitaine de navire, aux Indes néerlandaises, l'Indonésie actuelle, où il fit carrière dans la bureaucratie. Il y était un fonctionnaire dynamique, un narrateur gracieux et un invité bien vu, mais il montrait bien aussi quelques traits excentriques.

²⁷ Le texte original est en néerlandais et a été traduit pour notre revue par J. Martin.

²⁸ Du latin *multa tuli*, littéralement, *J'ai porté beaucoup de choses* (N.D.L.R.).

En juin 2002, la Société de Littérature Néerlandaise (Society for Dutch Literature) a proclamé Multatuli le plus important auteur néerlandais de tous les temps (N.D.L.R.).

²⁹ Probablement un collège ou un gymnase où étaient, comme souvent à l'époque, enseignées les humanités classiques basées sur le grec et le latin (N.D.L.R.).

Ses idées sur les rapports corrects avec la population autochtone étaient par exemple vraiment humaines et modernes et par là même « excentriques » pour ses contemporains.

Ainsi les conceptions qu'il développerait plus tard sur les droits des femmes et des travailleurs, sur l'éducation sexuelle, sur l'enseignement et surtout sur l'étouffant pouvoir de l'église et de la foi, étaient pour son époque véritablement progressistes. Et il se comportait aussi de manière excentrique. Ses collègues de Sumatra le surnommaient *Le Lord excentrique* et même *Le fou*.

Il pouvait très vite tomber éperdument amoureux et dépensait trop facilement l'argent.



Après 14 ans aux Indes néerlandaises, Dekker tomba malade. De ses chefs, il reçut, comme il était d'usage alors, la permission de partir deux ans en congé aux Pays-Bas pour se rétablir complètement ; son allocation de congé s'élevait à 2.700 florins par an. C'était beaucoup d'argent quand on pense qu'alors un travailleur gagnait 200 florins par an, et un pasteur 500. Dekker s'était, entre-temps marié avec Everdine Huberte, baronne de Wijnbergen (photographie ci-contre), tout simplement Tine, et ensemble ils partirent le 15 septembre 1852 de Batavia (Jakarta actuellement) et arrivèrent juste pour Noël aux Pays-Bas. De colons en vacances, on s'attendait à ce qu'ils soient riches et qu'ils puissent dépenser beaucoup d'argent, et ce fut précisément ce que firent Dekker et son épouse.

Dans une lettre qu'il écrivit peu de temps avant son départ, il décrivait tout à fait ce qu'il voulait faire en Europe. Entre autres, nous trouvons des projets fous comme régaler les gamins des rues de beignets à la foire et organiser une fête de Saint Nicolas pour tous les enfants pauvres d'Europe. Il voulait *faire son Rodolphe* avec un clin d'œil au riche personnage principal du roman *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue. Il a vraiment mis à exécution un certain nombre de ses projets.

Le 10 juin 1853, il invita les orphelins de tous les établissements d'Amsterdam, les régala de biscuits et de lait d'amande et les combla de jouets. Il paya la croisière d'une famille pauvre de musiciens, procura à

manger et un toit à une prostituée et enleva une enseigne *parce que dessus était peint un nègre capturé aux genoux d'un Européen avec une longue pipe dans la bouche et en dessous naturellement on lisait « Le jeune marchand fumant ».*

Une de ses nièces a écrit plus tard que son oncle Edouard à cette époque *donnait l'impression d'un prince déguisé d'un conte de fées.*

Mais c'était un conte coûteux. Dekker devait alors bien *faire son Rodolphe*, même s'il n'avait pas des millions. Le 1^{er} janvier 1854, naît son fils Edu et dès lors une bouche de plus à nourrir.

En plus, Dekker et sa femme avaient un niveau de vie élevé : ils logeaient d'abord au Daelenhotel d'Amsterdam et plus tard dans une maison au Singel.

Le peu d'argent qu'ils avaient économisé, fut en peu de temps épuisé et l'allocation de congé sembla absolument insuffisante. A plus de trois reprises, Dekker quémанда des avances au Ministère des Colonies ; ils firent des dettes, ils empruntèrent de l'argent à la famille et à des connaissances avec la promesse formelle qu'ils rembourseraient avec de gros intérêts, ce qui évidemment ne se produisit jamais. L'écrivain et critique néerlandais, Willem Frederik Hermans, a calculé que Dekker et Tine à la fin de leur période de congé devaient avoir eu des dettes d'environ 35.000 florins. Un pain coûtait alors 10 cents.

Dekker chercha des solutions extrêmes. Il était convaincu que Tine, qui devait bien porter le titre de *baronne*, mais n'en possédait pas un denier, avait de bon un héritage de peut-être bien 33 millions de florins, et que sa famille malicieuse conservait cet argent. Ainsi, il était d'avis que lui-même mènerait ses recherches, mais - même s'il existait - il n'a jamais reçu l'héritage. Il était même fortement convaincu que avec un peu de chance (et de l'argent emprunté), il pourrait faire un gros coup dans un casino et grâce à la roulette, le puits sans fond des dettes pourrait être comblé.

Le 8 septembre 1853, moins d'un an après son arrivée aux Pays-Bas, Dekker envoya une requête au Ministère des Colonies avec la demande de devoir *dans l'intérêt de sa santé, entreprendre un voyage en Belgique et en France.* Quelques jours plus tard, il y était déjà autorisé. Le but de son voyage en Belgique était Spa, alors mondialement connue, car là, il pouvait en même temps prendre soin de sa santé dans les lieux de cures et tenter sa chance au casino. S'il est rentré aux Pays-Bas en meilleure santé, nous ne le savons pas, mais plus pauvre en tout cas. Dans son livre *Multatuli en congé*, Joost van Vollenhoven a écrit au sujet de voyage de Dekker *passant à Spa il s'y arrête, perd tout son argent au jeu et revient sans avoir pu aller jusqu'en France.*



La Salle de jeu à la Redoute par A. Vasse, 1852 (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Mais Dekker n'abandonna pas. Bien que parfois, il pouvait continuer à croire obstinément à ses rêves impossibles, il voua tout de même tout au long de sa vie un amour intense à la science et au commerce, ainsi que pour tout ce qui pouvait être compris et démontré rationnellement et mathématiquement.

Ce qui lui était arrivé à Spa en 1853, il ne le laisserait pas se passer une seconde fois. Il se plongea dans un calcul des chances et chercha jusqu'à ce qu'il lui sembla avoir trouvé le système infallible pour gagner à la table de jeu.

En avril 1854, il revint à la charge avec une attestation médicale pour prolonger son congé d'une demie année, et ce fut aussi autorisé.

Dans l'après 1854, il fit à nouveau un voyage en Belgique, et cette fois aussi en Allemagne – parce qu'il, comme il le dit à un ami, *avait trouvé quelque chose, qui ferait rapidement de lui un homme riche.*

Ce fut une double catastrophe.

En décembre 1854³⁰, son système échoua à Spa et dans les premières semaines de 1855, encore aussi à Homburg et Wiesbaden. Le soir du mardi 23 janvier 1855, accablé, il avisa son épouse Tine : *Aussi sincèrement que je me sois investi pour concourir à quelque chose de bien, aussi durement la malchance s'est abattue sur moi.*

Entre-temps, les deux ans et demi de congé de rétablissement arrivaient à leur terme et après une sommation du Ministère des Colonies, Edouard, Tine et le petit Edu n'avaient plus d'autre issue que de retourner aux Indes Néerlandaises. Ils partent le 20 mai 1855 et arrivent en septembre.

Après une courte période d'attente, Dekker fut nommé le 3 janvier 1856 comme assistant-résident, une haute fonction de commandement avec un salaire annuel de 6.000 florins. Au-dessus d'un assistant-résident se trouvait un résident, également un bureaucrate néerlandais.

Ensemble avec l'autorité indigène aussi appelé le régent, ils devaient diriger le district qui leur avait été affecté. La plus haute autorité aux Indes néerlandaises était le Gouverneur-Général. Il régnait comme un roi et gagnait 100.000 florins par an.

En 1856, ce gouverneur était Albertus Jacobus Duymaer de Twist. Il avait de la sympathie pour Dekker, il savait qu'il gardait beaucoup de principes humains et c'est pourquoi, il l'envoya spécialement à Lebak dans l'ouest de Java où régnaient beaucoup d'abus. Le régent de Lebak ne prétendait pas arrêter d'abuser de son pouvoir : par exemple exiger les buffles de son peuple et faire travailler ce peuple pour lui-même. Dekker constata très vite qu'en effet il y avait des abus et dès qu'il apprit aussi que son prédécesseur était peut-être dangereux parce qu'il avait l'intention de dénoncer ces abus, Dekker se décida à agir.

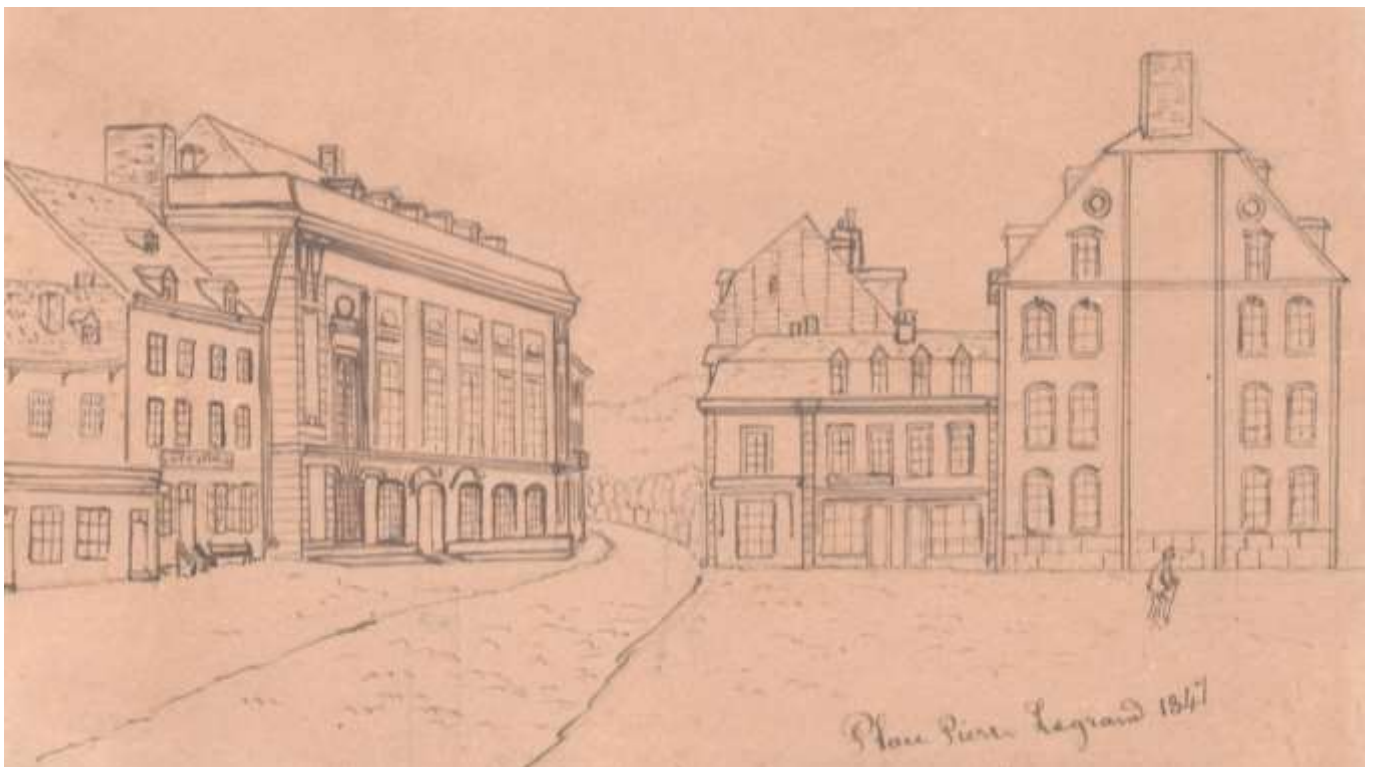
Il demanda à son chef direct, le résident, d'éloigner le régent du district Lebak, car personne n'oserait jamais témoigner contre lui aussi longtemps qu'il serait à la tête de ce district. Mais le résident s'indigna de la précipitation de Dekker qui, à ses yeux, paraissait insensée et refusa de faire droit à sa requête. Dekker, qui était convaincu que le Gouverneur-Général choisirait son camp, se dirigea alors directement vers lui, mais à la place d'une approbation, il reçut, à sa consternation, une véhémence réprimande au sujet de son comportement et fut déplacé vers une autre résidence d'assistant. Il décida alors d'introduire une demande pour accéder à la pension et vite, il fut honorablement destitué de ce qui lui avait directement été accordé.

³⁰ Impossible de vérifier le passage de Dekker à Spa pour ces deux premières visites, car la *Liste officielle des étrangers qui ont visité Spa* débute au mois de mai et s'interrompt au mois de novembre ; il a donc également joué en dehors de la Saison, car le casino est ouvert du 1^{er} mai au 31 octobre (N.D.L.R.).

Il s'enterra à Buitenzorg (l'actuelle Bogor) pour convaincre personnellement le Gouverneur-Général qu'il avait raison. Finalement, il aboutit à la conclusion qu'il valait mieux rentrer aux Pays-Bas et profiter de sa retraite. Le Gouverneur-Général n'accorda aucune audience à Dekker.

L'acte courageux et conséquent de Dekker l'avait plongé lui et sa famille dans une grande misère. Il avait déjà des dettes gigantesques et maintenant, il avait perdu en plus ses rentrées d'argent et même ses droits de pension. Il repartit donc en Europe dans l'espoir de plaider la véracité de ses propos à La Haye et de se voir restituer ses droits, mais cela échoua complètement.

Poursuivi par ses créanciers, il arriva, en dernier recours, à Bruxelles. Il décida alors d'écrire là l'histoire de ce qui lui était arrivé à Lebak. Il espérait que suite à cette lecture, le peuple néerlandais se sentirait davantage responsable, que les pouvoirs publics lui restitueraient ses droits, qu'il se retrouverait à nouveau en service en tant que fonctionnaire colonial et que les habitants des Indes néerlandaises seraient dorénavant mieux traités. En septembre-octobre 1859, il écrit en trois semaines *Max Havelaar ou les ventes de café de la compagnie commerciale des Pays-Bas* (*Max Havelaar. Of de koffieveilingen van de Nederlandse Handelsmaatschappij* traduction de Philippe Noble) et il le publie en mai sous le pseudonyme de *Multatuli*³¹.



*Place Pierre le Grand par E. Krins (1847)
A gauche, l'entrée de la Redoute (Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

³¹ Rappelons que Max Havelaar Association est actuellement l'enseigne d'une des principales associations de commerce équitable. Le titre du roman de Multatuli a bien évidemment été choisi en référence aux abus du commerce colonial que celui-ci dénonçait en vain dès 1860 (N.D.L.R.)

Le livre fit de lui l'écrivain des Pays-Bas le plus connu (et avec la plus mauvaise réputation) et amena une politique coloniale plus humaine. Mais il ne déclencha pas une réaction du peuple et même pas une réhabilitation ou une nouvelle nomination pour Multatuli. Encore une fois, Multatuli tenta sa chance à la roulette. Le 15 juillet 1860, il se rendit à nouveau à Spa. Il écrivit à Tine : *Je loge chez le Sultan*³². *On me questionne énormément à ton sujet et sur les enfants*. Sa seconde épouse affirmera plus tard qu'au printemps 1860, Multatuli avait logé au Sultan avec Tine, Edu et Nonnie, la petite fille qui était née le 1^{er} juin 1857. Hélas, il dut encore prévenir Tine qu'il avait *plongé*. Il lui demanda de lui envoyer 1.000 francs pour essayer encore une fois, mais il ne réussit pas à regagner le montant perdu avec d'autres emprunts. Par contre, ceux-là aussi étaient perdus au jeu et quand, aux environs du 20 juillet 1860, Multatuli accosta à Amsterdam, il était encore plus pauvre. Son système infallible ne semblait pas être aussi infallible !



Multatuli ne fut jamais réhabilité et pendant le reste de sa vie, il ne retravailla jamais au service des autorités. Il n'a jamais plus eu un salaire fixe. A sa grande tristesse, il fut condamné à désormais gagner sa vie comme « écrivain », un « métier », pour lequel au fond, il avait une profonde aversion parce qu'il ne pouvait inventer des romans et des histoires ; il était davantage un philosophe et un écrivain polémique qu'un homme de lettres. Plus tard, il a encore essayé de devenir millionnaire en jouant à la roulette, mais il n'est plus venu à Spa. Si Spa a joué un rôle important dans sa vie, ses expériences à la roulette ont, elles, joué un rôle dans sa carrière d'écrivain.

En 1870, Multatuli, qui n'essayait plus de gagner des millions au casino, entama un livre sur ses expériences à la roulette dont le titre était : *Millioenen Studien* (Etudes des millions). Comme souvent chez Multatuli, c'est un kaléidoscope d'idées sur et d'attaques contre toutes sortes de questions philosophiques, morales et commerciales, véhiculées autour de la rigueur de ses expériences à la roulette. Un livre expérimental. Un livre qui nous fait penser en tant que lecteur : quelle chance que les autorités néerlandaises n'aient jamais remis Multatuli en service. Cela lui aurait épargné beaucoup de dettes, mais nous aurions manqué une prose magnifique qu'il a retranscrite dans et à travers toutes ses dettes. Grâce à la roulette ! Grâce à Spa !

Philip Vermoortel

³² *Au Sultan*, rue Royale, est mentionné plusieurs fois dans la *Liste officielle des étrangers qui ont visité Spa* n° 7 de l'année 1860 dans la rubrique *Maisons et appartements garnis*. Pourtant, Dekker n'y est jamais mentionné (N.D.L.R.).

Une collection spadoise insolite :

les fers à hostie

Archéologie : science qui, grâce à la mise au jour et à l'analyse des vestiges matériels du passé, permet d'appréhender depuis les temps les plus reculés les activités de l'homme, ses comportements sociaux ou religieux et son environnement (Petit Larousse, 2004)

Les statuts de notre ASBL « Histoire et archéologie spadoises » stipulent en leur article 2

(...) l'association sera attentive au respect du patrimoine spadois par tout un chacun et défendra celui-ci le cas échéant (...)

(...) l'association contribuera dans la mesure de ses possibilités à répandre dans le public et surtout parmi les jeunes, l'intérêt pour le passé.

La découverte d'une étonnante collection spadoise privée et la visite de deux musées régionaux m'ont permis d'admirer de bien étranges objets ayant pour nom « fer à hostie » ou « moule à hosties ».

Le respect de la vie privée de chacun ne m'autorise pas à dévoiler les endroits où j'ai pu admirer les objets dont question ci-dessous.

Comme d'autres religions, le christianisme connaît la notion d'offrande et de sacrifice au dieu, mais à la place de l'immolation d'une victime (souvent un animal) il utilise le pain pour représenter le corps de Jésus-Christ, pendant la messe, au moment de la consécration. Ce pain a gardé le nom de : « hostie » (du latin *hostia* : victime). Elle fut aussi appelée pain d'autel, oublie, pain à chanter, pain des anges, pain de communion.

L'hostie est faite d'un pain confectionné avec de la farine de froment et, dans l'église latine, contrairement à l'usage de l'église grecque, le pain est azyne, c'est-à-dire sans aucun mélange de levain. Pendant la plus grande partie du Moyen-Âge, la fabrication en fut interdite aux laïcs et réservée soit aux clercs, soit aux religieux. Depuis le XIV^e siècle, elle est tombée dans le domaine du commerce.. Les hosties destinées aux fidèles sont beaucoup plus petites que l'hostie qui doit être consommée par le prêtre. On nomme « fers à hostie » les moules dans lesquels on fait les hosties. (Larousse Universel)



Coll. « Musée En Piconrue » - Bastogne



Coll. privée

Au commencement, les chrétiens utilisaient du pain ordinaire dont les fidèles faisaient l'oblation volontaire. Cette offrande était devenue obligatoire au VI^e siècle après le deuxième concile de Mâcon.

En 693, le seizième concile de Tolède décide que le pain qui va être consacré, doit être petit, entier, propre et fabriqué expressément.

Jean Mabillon (Dom Jean, bénédictin français, 1632-1707) écrit dans « De azymo » qu'on utilise des fers dès le IX^e siècle pour le faire plus net, plus petit et plus commode.

Ce sont des femmes vouées au service de l'église qui le confectionnent.

Dès le XII^e siècle, l'hostie devient une rondelle de pâte cuite entre deux plaques de fer par les « oubloiers (ou oublieurs) qui ont le droit de fabrication (les pâtisseries ne l'ont pas)

Cette activité forme une part très importante de leur commerce.

Les statuts de la corporation précise en 1406 que les oublyères, qui peuvent pâtisser les oublies en tant que pâtisserie pour le public, ne peuvent *faire pain à célébrer en église*.

Les images en relief sont imprimées dans la pâte grâce aux creux des fers. Ceux-ci représentent les monogrammes IHS et IHC³³ ou des scènes religieuses.

Jusqu'au XV^e siècle la fabrication de l'hostie s'est pratiquée par les moines dans les monastères.

Les grains étaient triés un par un, séchés au soleil, moulés entre des meules lavées.

La fleur de farine était alors pétrie à l'eau froide sur une table à bords relevés.

Six hosties étaient cuites à la fois dans les fers sur un feu clair. Elles étaient ensuite découpées avec un rondau avant de les déposer dans un plat couvert d'un linge blanc. Cette fabrication se faisait quand on en avait besoin et surtout avant Noël et avant Pâques.

Après la révolution française, les oublieurs français perdent le commerce des hosties, fabriquées alors par les religieux, notamment par les Clarisses et les Carmélites.

Depuis le XX^e siècle, l'hostie est un pain sans levain, plat et rond comme une pièce de monnaie, spécialement préparé pour la messe.

Désormais, la fabrication des hosties s'effectue à l'aide de machines.

La technique moderne est la suivante : on place la pâte dans le moule qui joue le rôle de gaufrier. Celui-ci se ferme et effectue une rotation pendant laquelle a lieu la cuisson. La température ainsi que la vitesse de rotation peuvent être réglées selon le type d'hostie que l'on désire obtenir : blanche ou dorée.

Une fois la cuisson terminée, on place les pains dans une cave afin de les humidifier jusqu'à ce qu'ils soient souples. Puis les planches d'hosties sont entassées pour les faire sécher.

³³ IHS: Jésus Homme Sauveur, IHC; Jésus Homme Christ.

Ensuite, on les dispose dans un cadre pouvant en contenir une cinquantaine. Un forêt³⁴ perce tout le lot :
On obtient alors les hosties qui seront séchées et emballées dans des sacs.

Ces hosties ne sont pas décorées.

Les moules ou fers à hosties

Pour produire les hosties nécessaires à l'eucharistie, on utilisa, à partir du IX^e siècle au moins, des moules en métal. Ceux-ci sont formés de deux plaques ajustées à des tiges articulées en forme de pinces.

On trouve, le plus souvent, des plaques rectangulaires qui permettaient de faire cuire plusieurs hosties à la fois. Il existe aussi des plaques circulaires où l'on pouvait réaliser une seule grande hostie. Les plus beaux moules étaient gravés pour produire un dessin en léger relief. (Ces empreintes représentent le plus souvent des symboles eucharistiques)

En 1889, le père Ladislas de Paris, missionnaire capucin, a réalisé un livret de modèles pour les graveurs de fers à hosties, à partir de ses documentations et des consignes de l'église.

Il écrit :

«J'ai sous la main une collection d'estampages, de photographies et de moulages très variés du X^e au XVI^e siècle. Je me borne à publier dans ces trésors les meilleurs types pour fournir aux graveurs qui s'égarerent, des modèles d'hosties. Ils ont été inspirés par des théologiens et des saints ».

J'ai pu admirer certains de ces moules conservés avec soin chez un collectionneur spadois.

Les représentations suivantes sont toujours en excellent état. On peut distinguer des scènes de la vie du Christ, le Christ en croix, des dessins géométriques et floraux avec les lettres H.R.³⁵ au centre, des motifs animaliers. (Voir photos)



Coll. privée

³⁴ Un forêt : nom masculin : outil à corps cylindrique dans lequel sont aménagés deux filets hélicoïdaux à lèvres tranchantes et qui permet de faire des trous.

³⁵ Homme Roi.



Coll. privée



Coll. privée



Coll. privée



Coll. privée

Le musée « en Piconrue » à Bastogne

(Ethnologie, légendes, art religieux et croyances populaires en Ardenne et Luxembourg) possède une collection de fers permettant le moulage de quatre hosties en une seule opération. Chacune des composantes représente le Christ en croix, ainsi que le Christ en croix accompagné d'un ange.

La forme du fer varie. On en trouve de forme rectangulaire et de forme ronde.

Ce musée possède également des découpoirs ou machines à découper les hosties.

Je remercie Monsieur Sébastien Pierre, conservateur, pour la documentation qu'il m'a envoyée.



Coll. « Musée En Piconrue » - Bastogne

Au Fourneau Saint Michel à Saint-Hubert :

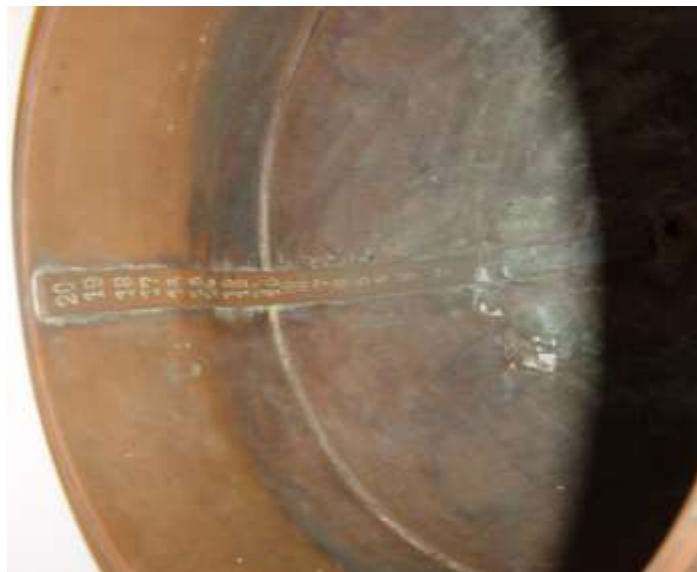
Le musée du fer et de la métallurgie ancienne permet de découvrir les techniques de fabrication de la fonte et d'apprécier l'importance et l'usage du fer dans la vie quotidienne autrefois.

Ce musée possède également quelques beaux spécimens, mais l'examen de ceux-ci dépasse le caractère spadois et très régional de cette modeste étude. Je remercie cependant Monsieur Damien Watteyne, directeur scientifique, qui m'a permis de publier les photos de quelques-uns de ces fers à hostie.



Coll. « Fourneau Saint Michel » - Saint-Hubert

M. Poncelet



Du fond de nos réserves (ou presque)

Nous faisons encore une fois appel à vous pour déterminer quel était l'usage du présent objet.

A quoi servait précisément ce récipient que vous voyez sur ces photographies ?

Il s'agit d'un récipient assez important (la hauteur avec anse est de 65 cm pour un diamètre de 30 cm) dont le corps est en cuivre avec une graduation intérieure de 1 à 20 (Photographie n° 2). La base de ce récipient est pourvue d'un robinet qui pourrait accueillir un tuyau flexible (Photographie n° 3). Une plaque fixée sur le récipient indique : « Joseph Hagemann – constructeur – rue Xhrouet 17 – Spa. »

Voici la réponse à la question parue dans notre précédent bulletin. Les ciseaux présentés étaient une mouchette à chandelles

Vous pouvez nous joindre en matinée au 087.77.44.86 ou par mail info@spavillaroyale.be.

*

* *

* * *

Vous voulez faire découvrir notre revue à vos amis !

N'hésitez pas, offrez leur un abonnement à la revue *Histoire et Archéologie spadoises*.

C'est un cadeau original, car *Histoire et Archéologie spadoises*, ce sont plus de 30 ans de parution, 149 numéros de 48 pages et plusieurs centaines d'articles originaux traitant de la petite et de la grande histoire de la Ville d'eaux et de ses alentours. Et c'est actuellement une revue en quadrichromie.

Mais avec cet abonnement, ce n'est pas seulement une revue trimestrielle que vous offrirez, mais aussi un libre accès aux expositions permanentes et temporaires pour l'année entière pour le titulaire de cet abonnement et sa famille (conjoint et enfants de moins de 15 ans).

Pour souscrire un nouvel abonnement, contactez le Musée de la Ville d'eaux (087 / 77.44.86 - info@spavillaroyale.be) ou Mme Juliette Collard, notre éditrice responsable, au 087 / 77.33.56.

L'achat de l'Elixir de Spa par la firme de Beukelaer

Lors de la présentation du roman d'Eric de Beukelaer *Valet de Trèfle*, à l'Office du Tourisme, le 3 décembre 2011, j'ai eu l'occasion d'interroger le père de l'auteur, M. Emile de Beukelaer sur les circonstances de l'achat par la firme de Beukelaer du brevet de l'Elixir de Spa.

Comme il m'en avait fait la promesse, M. de Beukelaer m'a envoyé quelque temps après les précisions que voici, qui, je crois, ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

J. Toussaint



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

C'est en 1956 que nous avons repris les activités de la distillerie de l'Elixir de Spa - Schaltin et Pierry. Pour la petite histoire, il faut savoir que mon arrière-grand-père François Xavier de Beukelaer fonda en 1863 la distillerie de l'Elixir d'Anvers, société qui prit un rapide développement principalement grâce à l'Elixir d'Anvers, liqueur distillée à base de plantes, qui s'est toujours situé à une des premières places des liqueurs en Belgique. Afin de compléter la famille je vous dirais que mon grand-père Emile de Beukelaer grand sportif fut Président et Fondateur de l'union cycliste internationale (UCI) il fut champion de

Belgique sur un grand bi en 1895 et 1896, en tant que chronométrier officiel il participa à de nombreuses compétitions de voitures entre autres à Spa en compagnie de Pierre de Caters etc...

Mon père, à l'époque de la reprise de l'Elixir de Spa, était président de la fédération Belge des vins et spiritueux, c'est ainsi qu'il eut vent de la mise en vente de l'Elixir de Spa.

Le motif de la reprise fut incontestablement de rester leader dans le domaine des liqueurs, et également de renforcer notre présence en Wallonie. Je crois me souvenir que nous avons pour très peu de temps, distillé à Spa, pour ensuite distiller dans nos alambics à Anvers, toujours en suivant les mêmes procédés de distillation et de préparation complétés par un certain mûrissement en fûts de chênes. Nous avons à cette époque établi un dépôt de livraison et de dépannage à la gare de Spa. Monsieur Georges Dohogne qui fut directeur de la famille Schaltin a continué à collaborer au développement des produits avec notre société, jusque qu'à sa pension, c'était un homme attachant et compétent. L'Elixir de Spa est à mon sens le plus ancien Brevet de Fournisseur de la Cour « Lettre n° 24 du Cabinet du Roi datée du 13 juillet 1869 » et également, ce qui est je pense assez rare, Fournisseur de la Reine « Lettre du 19 novembre 1891 du secrétariat des commandements de L.L. LE Roi et LA Reine, signée par le Baron Goffinet »

Quelques années plus tard et vu que nous avons notre propre transport à Anvers, nous avons supprimé ce dépôt avec une livraison à la clientèle en direct, et c'est en 1985 que nous sommes passés de la Société en nom collectif en S.A., avec une prise de participation d'une société Bruxelloise : Cinoco, dont le propriétaire Hugues Nolet de Brauwere partageait avec moi la présidence de la fédération belge, lui pour l'importation, moi pour la production nationale. A partir de ce moment-là, nous lui avons confié le développement de la Wallonie.

Je désire terminer en vous livrant une réflexion, car je me suis occupé des intérêts des producteurs belges au sein de l'Union Européenne des vins et spiritueux créée en 1958, qui à l'époque comprenait 6 pays, il faut savoir qu'actuellement, que ce soit en France, en Belgique ou dans d'autres pays il y a d'excellents produits, mais peu sont produits uniquement par distillation, rectification, fabrication et un mûrissement en fûts de chênes, c'est du pur artisanat ... c'est l'Elixir de Spa.

Emile de Beukelaer

Ouvrages sur Spa et la région parus en 2010 – 2011

Les années 2010 – 2011 ont vu la publication de nombreux ouvrages sur Spa et la région, tant en documentaires qu'en ouvrages de fiction.

Voici, dans le désordre, le relevé de ceux-ci. Ces ouvrages sont en consultation au Fonds Body et, pour la plupart, en prêt à la bibliothèque communale de Spa.



- THEATRE Ferdy : *A la rencontre de la Baraque Michel. Sur les traces de Michel Schmitz.* Imarco 2011, 206 p.

- GHEUR Bernard : *Les étoiles de l'aube.* Weyrich 2011, 338 p.

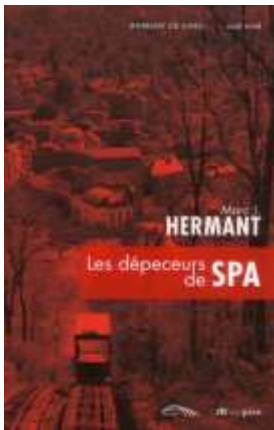
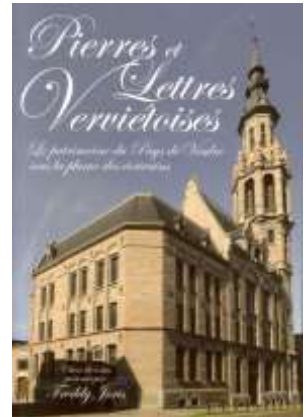


- HANS André : *La petite histoire du village de Nivezé.* Editions du Comité culturel de Sart-Jalhay et Réalités 2011, 224 p.



- SERET Jean-Luc : *Dictionnaire de l'ex-commune de La Reid avec Becco, Desnié, Winamplanche, Marteau.* Chez l'auteur, rue de Tolifaz, 36 à 4910 Theux 2011, 56 p.

- JORIS Freddy : *Pierres et lettres verviétoises : le patrimoine du pays de Vesdre sous la plume des écrivains*. Ed. des Champs 2011, 344 p.



- HERMANT Marc J. : *Les dépeceurs de Spa*. Luc Pire 2011, 143 p.

- ACCARAIN Michel : *Hockai à la recherche de ses racines*. Bibliothèque communale de Stavelot 2010, 218 p.

- HENRARD Georges : *L'épopée d'un tram vicinal Spa – Verviers 1909 – 1952*. Sabel 2011, 272 p.

- NEKRASSOFF et alii : *1911 Les Hautes-Fagnes en feu : chronique de l'incendie à travers la presse régionale*. Haute Ardenne – Les Amis de la Fagne – Zwischen Venn und Schneifel 2011, 132 p.



Pour rappel : DELHASSE Guy : *Le guide littéraire de Spa avec Theux et Francorchamps*. Ed. Dricot 2009, 110 p.

Animation Marmaille & Co

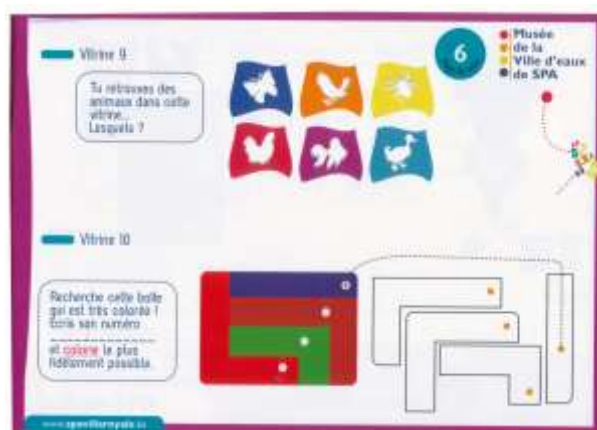
Récemment, 14 musées de la Communauté française (pardon, de la Fédération Wallonie – Bruxelles !) ayant une collection significative dans le domaine des beaux-arts et / ou des arts décoratifs se sont associés pour créer un réseau. Ce type de partenariat facilite les échanges pédagogiques ou scientifiques entre membres, mais cela permet également de mutualiser les efforts logistiques et financiers afin de réaliser des projets impensables pour une institution isolée.

Le premier projet commun du réseau baptisé Art&Mus, (prononcez Artémus) est de proposer aux familles un jeu pour les enfants de 6 à 12 ans. Chaque institution a donc planché sur un projet spécifique à son profil puisqu'il était quasiment impossible de réaliser un produit identique pour des musées possédant des collections aussi dissemblables. Ces 14 actions spécifiques sont présentées dans une brochure promotionnelle, bilingue, réalisée par Musées et Société en Wallonie, qui est le véritable promoteur du réseau.



Brochure papier disponible au musée ou sur www.artemus.be

Le Musée de la Ville d'eaux a créé, pour les plus jeunes, un outil de découverte de l'exposition des jolités. Il se présente sous la forme d'un carnet attrayant et coloré avec lequel l'enfant parcourt les objets exposés et répond à 13 questions d'observation, de déduction et de connaissance. En outre, il reçoit une boîte de crayons de couleurs qui l'aideront dans sa tâche ainsi qu'un petit cadeau original (mais authentique !) qui lui rappellera sa visite.



Ce jeu intitulé « C'est quoi les jolités ? » est une manière très ludique de visiter notre collection d'objets d'art qui fait la fierté du musée, mais qui rebute souvent les jeunes enfants.

Dès le 3 mars, date de la réouverture des Musées de la Ville d'eaux, vous pourrez amener vos enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants, pour une heure de détente en famille au musée. Voilà qui changera de Walibi ou du Macdo ! S'ils sont satisfaits, ils pourront même devenir ambassadeur du musée en arborant un badge créé spécialement pour l'occasion.



Notez aussi que le mercredi 16 mai, à l'occasion de la Journée internationale des familles, l'accès au musée et le jeu « C'est quoi les jolités ? » seront gratuits pour les familles qui se présenteront en donnant le mot de passe *Marmaille*.

Marmaille & Co, un label de qualité, de découverte et de diversité !



Joseph DEJARDIN

Né à Liège le 12-5-1819; y décédé le 8-9-1895.

LITTERATEUR WALLON

Œuvres : Choix de chansons et poésies wallonnes (en collaboration avec F. Bailleux). Li fleur des batlis dël Moûse, Wallonade. Dictionnaire des spots ou Proverbes wallons (collab. J. Defrecheux), etc.

Le « Dictionnaire des spots ou proverbes wallons » par Joseph Dejardin (1819-1895)

Un don au Musée de la Ville d'eaux

Le musée a reçu en don récemment l'important dictionnaire des proverbes wallons de Joseph Dejardin, président de la Société liégeoise de littérature wallonne : *Le Dictionnaire des spots ou proverbes wallons*. 2^{ème} édition - Liège, Vaillant-Carmanne, 1891. 2 vol. 456-534 p. +66 p. d'introduction.

Cet ouvrage, de plus de mille pages, si l'on compte l'étude sur les proverbes qui le précède, comprend 3175 citations classées par ordre alphabétique et est suivi d'un tableau synoptique et d'un important index.

Notaire à Esneux puis à Liège, Joseph Dejardin s'est intéressé toute sa vie à la langue et à la littérature wallonnes ; il publie dès 1844 avec F. Bailleux un *Choix de chansons et poésies wallonnes*.

Il est en 1856 à la base de la création de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, dont il devint président en 1878 jusqu'à sa mort.

Il publia à ce titre de nombreux ouvrages d'érudition, dont le *Dictionnaire des spots* est le plus important. Ce dictionnaire avait connu une première édition de 628 pages en 1861.

La Société se proposant de publier un dictionnaire wallon, Dejardin publia en 1886 un *Examen critique de tous les dictionnaires wallon – français parus à ce jour*, une sorte d'état des lieux, qui conduira au dictionnaire de Jean Haust en 1922.

La base du travail est constituée par les spots en wallon liégeois, mais de nombreux proverbes en d'autres dialectes wallons (Marche, Namur, Charleroi, Mons, et même Tournai, qui est plus picard que wallon) sont également repris.

Chaque citation est suivie d'exemples tirés de la littérature wallonne³⁶, mais aussi française, latine, et même parfois du bas-allemand.

Dans ses spots, Dejardin inclut souvent de simples locutions « a pîd dè l'lette », (au pied de la lettre).

On pourrait reprocher, comme dans cet exemple, que ces proverbes soient parfois de simples démarquages du français.

³⁶ Dont plusieurs citations extraites des « ypoconte », les hypocondres, l'opéra comique de de Harlez sur les eaux de Spa, publié en 1758.

Les proverbes grivois sont assez peu fréquents, mais nous avons, en revanche, été étonnés du nombre de locutions et spots franchement scatologiques.

Voici, pour le plaisir, quelques proverbes que nous avons relevés en coupant les pages des deux volumes. Encore une remarque, nous avons conservé l'orthographe de l'auteur. Celle-ci est antérieure à l'orthographe généralement phonétique proposée par Jules Feller, telle qu'elle a été utilisée par Jean Haust, dans son « Dictionnaire wallon », et qui fait actuellement référence.

Si narenne fait l'amour à s'minton
Son nez fait l'amour à son menton.

Qwand i cût des oû, i donne li bouyon âx pauve
(D'un avare) Quand il cuit des œufs, il donne
l'eau de cuisson aux pauvres.

I freut l'renti, si l'aveu les usteye
Il serait (volontiers) rentier s'il en avait les outils
(la possibilité).

Esse riçu comme li fi del bèguenne
Etre reçu comme le fils de la nonne (Mal venu,
comme le serait l'enfant naturel d'une nonne).

Avou l'linwe d'ine feumme et l'haine d'on curé, on
fait des fameux solé
Avec la langue d'une femme et la haine d'un curé,
on fait de fameux souliers.

I n'si poirtet nin del tripe
Ils ne se portent pas du boudin.
(Ils ne s'aiment pas)
De l'époque où l'on faisait le boudin à la maison,
après avoir tué le cochon, et que, sans « frigo », il
fallait rapidement consommer celui-ci, souvent
entre voisins.

L'ci qui n'est nin contint di s'voisin, qui rescole si
mohonne
Celui qui n'est pas content de son voisin, qu'il
recule sa maison (qu'il aille ailleurs).

Qwand ine âbe tome, tot l'monde court âx cohe
 Quand un arbre tombe, tout le monde se précipite
 pour couper les branches.(Quand quelqu'un
 d'important a un problème, tout le monde essaye
 de profiter de ses dépouilles.)

Po beur, in fâ nin d'coutè

Pour boire, il ne faut pas de couteau. (on peut boire
 plus facilement que manger).

Elle âret l'coqu'mar dè curé

Elle aura la bouilloire du curé. (Le curé d'un
 village avait promis une bouilloire à la première
 jeune fille de sa paroisse qui se marierait sans y
 être obligée. Il n'en eut jamais l'occasion).

Po quoi n'jâs'reut-on nin d'cou, on va bin à messe
 avou

Pourquoi ne parlerait-on pas de cul, on va bien à
 messe avec (sans commentaire...)

I r'glatihe comme on stron d'vins'ne lamponette
 di cûr

Il brille comme un étron dans une petite lampe de
 cuir.

I fât avu ses cinse ès l'Hesbaye, et mnès magni les
 rinte ès l'Ardenne

Il faut avoir ses fermes en Hesbaye, et en manger
 les rentes en Ardenne.

(Les fermes en Hesbaye rapportaient beaucoup
 d'argent, mais la vie en Ardenne coûtait bien moins
 cher. Le paysage ardennais était aussi beaucoup
 plus agréable que le plateau hesbignon)

C'est'on capitaine di longs grognons

C'est un capitaine de longs groins. (Se disait par
 dérision des gardiens de cochons)

***Rapport de l'Assemblée Générale
de l'asbl Histoire et Archéologie spadoises du 11 mars 2011***

La séance s'ouvre dans la salle de conférences du Musée de la Ville d'eaux (Villa Royale Marie-Henriette) à 20h05. Le président, M. Jean Toussaint, débute en saluant l'assemblée et en excusant M. Joseph Houssa, bourgmestre, Mme M. Fraiture, bibliothécaire en chef, M. P. Gaide Chevronnay et M. G. Bedoret.

Le secrétaire, M. Marc Joseph, rappelle, par un bref exposé, les diverses expositions et activités qui ont ponctué la vie du musée et de notre association au cours de l'année écoulée. L'assemblée générale approuve le rapport d'activités 2011 qui lui a été présenté.

La trésorière, Mme Marcelle Laupies, présente les comptes. Les comptes de l'asbl présentent un boni de 2250, 45 € et ceux des musées un mali de 4966, 87 € causé par un remboursement de facture en retard de la part de la compagnie nous fournissant le gaz.

M. Collard, vérificateur aux comptes, indique avoir pu prendre connaissance de toutes les pièces comptables nécessaires et déclare les comptes parfaitement tenus. Il invite l'assemblée générale à approuver les comptes. L'assemblée générale approuve les comptes de l'année 2010. Pour l'examen des comptes 2011, deux nouveaux vérificateurs sont mandatés : MM. Collard et Gaide-Chevronnay.

En vue de l'élection de deux administrateurs, le secrétaire, M. Marc Joseph, distribue les bulletins de vote aux membres titulaires. Il est procédé à l'élection des deux administrateurs. Mme Marcelle Laupies et Mme Marie-Thérèse Ramaekers sont élues aux postes d'administrateurs pour les six prochaines années.

Marie-Christine Schils détaille le programme des activités de la nouvelle saison.

L'Assemblée Générale se clôture à 20h41 et après ces interventions, le Président invite l'assistance à se retrouver autour du verre de l'amitié.